

AVIS N° 181-2022 / DC/BR / DG

TPBF 6,50% 2021-2031

Paieiment des intérêts semestriels

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 25 septembre 2022, au paiement des intérêts semestriels de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50% 2021-2031 » pour un montant total net d'impôt de 5 362 500 000 FCFA (Cinq Milliards trois cent soixante-deux millions cinq cent mille FCFA)

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : CORIS BOURSE 01 BP 6585 Ouagadougou 01 Burkina Faso; Tél: +226 25 33 14 85 ; Fax: + 226 25 33 14 83 Email : corisbourse@corisbourse.com

Fait à Abidjan, le 06 septembre 2022

Le Directeur Général

Birahim DIOUF

